

Biopsie de la prostate par voie transrectale

Qu'est-ce que c'est?

La biopsie de la prostate par voie transrectale consiste à prélever plusieurs fragments de prostate, en différents endroits, au moyen d'une aiguille fine passée par l'anus à travers la paroi du rectum. Le geste est dirigé par une sonde à ultrasons, après une fusion d'images avec une résonance magnétique prostatique effectuée avant la biopsie. L'intervention est réalisée sous anesthésie locale, sous protection antibiotique.

Cet examen a pour but d'établir un diagnostic. Il permet d'analyser les fragments de prostate de façon approfondie en laboratoire. Cette analyse donne un maximum d'information sur l'état de la prostate et, s'il y a des lésions, des indications sur leur nature et leur étendue.

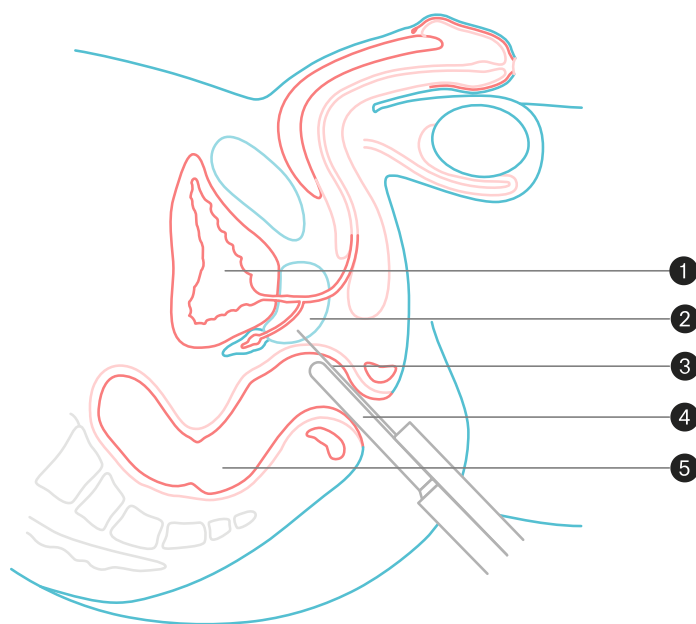
Comment se déroule l'examen?

La biopsie est précédée d'un entretien avec l'urologue qui pratique l'examen.

Pour l'intervention, vous êtes installé sur une table d'examen, couché sur le côté gauche. L'infirmier-ère désinfecte le périnée, puis le médecin pratique l'examen. Il introduit une sonde à ultrasons par l'anus jusqu'au rectum afin de visualiser la prostate sur un écran. Grâce à la fusion des images provenant de l'imagerie par résonance magnétique réalisée avant l'examen et de l'échographie faite lors des biopsies, l'urologue peut positionner très précisément l'aiguille qui permet de prélever les fragments de prostate. Une fois les repères pris, il pratique une anesthésie locale à l'endroit de la ponction, puis procède aux biopsies. Le mécanisme de déclenchement de l'aiguille est bruyant et peut surprendre.

La sonde est retirée une fois les biopsies réalisées. Si un saignement abondant apparaît à l'issue de l'examen, l'urologue place un tampon dans l'anus.

La réalisation de l'examen dure entre 15 et 20 minutes. La biopsie de la prostate peut être source d'inconfort et de gêne, mais elle n'est pas douloureuse en tant que telle grâce à l'anesthésie locale qui est réalisée.



1. Vessie 2. Prostate 3. Aiguille à biopsie 4. Sonde à ultrasons 5. Rectum

L'examen présente-t-il des risques?

Les principaux risques sont une infection urinaire ou une infection de la prostate, appelée «prostatite aiguë», voire exceptionnellement une infection généralisée, appelée «septicémie ». Le traitement antibiotique prescrit avant l'examen permet de prévenir ces complications.

Suite à l'examen, du sang peut être observé dans les urines ou le sperme, rarement dans les selles. Du fait de l'inflammation locale due aux prélèvements, des difficultés à uriner, voire exceptionnellement un blocage urinaire, peuvent survenir dans les jours qui suivent. Ces événements sont généralement passagers et ne nécessitent en principe pas de traitement spécifique. En cas de blocage, une sonde urinaire peut-être posée pour quelques jours le temps que l'inflammation disparaisse.

Préparation à l'examen

La prise de tout médicament qui influence la coagulation sanguine doit être signalée et adaptée avant la biopsie. Si vous prenez un médicament sur prescription pour un traitement précis, demandez conseil à votre médecin traitant et signalez-le impérativement à l'urologue.

Au vu des risques infectieux liés à l'examen, l'urologue prescrit à titre préventif un traitement antibiotique sous la forme d'un comprimé à prendre 60 minutes avant l'heure du rendez-vous noté sur votre convocation. Celui-ci vous est envoyé par courrier avec la lettre de convocation. Si vous êtes sujet à une allergie médicamenteuse, signalez-le à l'urologue.

Que se passe-t-il après?

Les activités habituelles peuvent être reprises sans restriction.

Il est conseillé de bien s'hydrater après l'examen, en buvant 1,5 à 2l d'eau au cours des 2-3 jours qui suivent la biopsie, afin d'assurer un bon débit urinaire pour limiter les risques infectieux.

Il est normal d'observer des saignements en petites quantités dans les urines et les selles durant la semaine qui suit l'examen. Les saignements dans le sperme peuvent durer jusqu'à 12 semaines. Ces symptômes sont sans conséquence et s'atténuent spontanément. Toutefois, si vous observez une aggravation des symptômes ou que vous êtes inquiet, n'hésitez pas à contacter l'urologue.

Transmission des résultats

Les fragments de la prostate prélevés sont examinés en laboratoire. Les résultats ne sont donc pas immédiats. Ils vous sont transmis par l'urologue lors d'une nouvelle consultation en fonction de ce que vous avez convenu avec lui.

Signes d'alerte

Rendez-vous dans un centre d'urgences si vous observez un des symptômes suivants après la biopsie:

- fièvre, frissons malgré la prise du traitement antibiotique
- saignements importants
- impossibilité à uriner

Signalez qu'une biopsie a été réalisée en précisant la date de celle-ci. Ceci permettra d'initier un traitement en fonction des symptômes qui se présentent.

Quelle couverture par les assurances?

La biopsie de la prostate est couverte par l'assurance obligatoire des soins.

Contacts

Secrétariat du Service d'urologie
Tél. +41 21 314 30 15
Fax +41 21 314 29 92

Infirmière référente du Centre de la prostate
Tél. +41 21 314 70 43